

L'utilisation des données personnelles du locataire chez Méduane Habitat

Pourquoi utilisons-nous vos données?	Pour gérer vos demandes d'attribution de logement / mutation	Pour gérer vos demandes de sollicitations dans le cadre de votre contrat de location : technique, appels de loyer, charges, état des lieux, gestion des troubles anormaux de voisinage	Pour réaliser un suivi social personnalisé proposé le cas échéant aux locataires en difficultés	Pour suivre vos dépenses énergétiques	Pour mettre en œuvre des politiques publiques concernant l'habitat à caractère social pour obtenir une mixité sociale	Pour gérer les contrôles d'accès	Pour informer et prospecter en matière d'accès sociale	
							Vente de logements anciens aux locataires	PSLA : vente de logements neuf aux locataires
Dans quel cadre juridique?	Mission de service public	Contractuel	Mission de service public (avec consentement spécifique pour la collecte de données)	Consentement Vous avez la possibilité de retirer votre consentement à tout moment	Obligation légale	Intérêt légitime du bailleur d'assurer la sécurité des personnes et des biens	Obligation légale en cas de mise en vente de logement social	Intérêt légitime de l'organisme HLM d'organiser les parcours résidentiels
Catégories de données personnelles	Identification des demandeurs (titre d'identité, avis d'impôts, coordonnées)	Identification des locataires et des occupants (nom et prénom, date de naissance, revenus, situation professionnelle, coordonnées...)	Identification des locataires (nom et prénom, date de naissance, revenus, situation professionnelle, coordonnées...) et des appréciations de difficultés sociales	Identification des locataires (nom, prénom, coordonnées, index de consommation d'énergie)	Identification des locataires et des occupants (nom et prénom, date de naissance, revenus, situation professionnelle, coordonnées...)	Identification des locataires (nom, prénom, coordonnées), n° d'immatriculation...	Identification des locataires (nom et prénom, coordonnées)	Identification des locataires (nom et prénom, coordonnées)
Délais de conservation des données	Dès la radiation de la demande de logement ou dès l'attribution du logement	5 ans après votre départ sauf contentieux	Suppression aux termes du suivi social ou 5 ans avec votre accord	Durée de la prestation ou plus selon la loi	5 ans après votre départ sauf contentieux	Le temps de la location pour les contrôles d'accès	-En cas de refus, suppression à compter du classement sans suite ou à compter de la demande de radiation du demandeur. -En cas d'acceptation, à compter du paiement du logement le cas échéant, à l'issue de la période de sécurisation du la transaction lorsqu'une telle période est prévue	3 ans à compter de la fin de la relation commerciale
Intention de procéder à un traitement ultérieur		Enquêtes de satisfaction (réponse facultative), enquêtes SLS/OPS (réponse obligatoire sinon sanction financière et perte du droit du maintien dans les lieux)						
Caractère obligatoire ou facultatif	Obligatoire	Obligatoire	Facultatif avec conséquence si refus	Facultatif sans conséquence si refus	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Facultatif sans conséquence si exercice du droit d'opposition

Sources :

Règlement Européen 2016/679 applicable à partir du 25 mai 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles

Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés